



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

CORSE

PARCOURS  
CRÉATEUR

**Consolider son projet de  
Micro-Entreprise**

## Une offre de formation du réseau des CMA

- Emettre les devis et factures conformes
- Tenir le livre d'achat et le livre de recettes
- Gérer la trésorerie de la micro-entreprise
- Réaliser le tableau de bord de suivi de l'activité
- Etablir le chiffre d'affaires et le résultat prévisionnel, anticiper les seuils de CA au regard de la nature de l'activité
- Déterminer les investissements possibles au regard de l'activité et de la forme juridique de la micro et arbitrer
- Evaluer la rentabilité de l'entreprise
- Procéder aux télédéclarations sociales et fiscales obligatoires
- Créer administrativement l'entreprise par voie dématérialisée

**2 jours 450 €\*  
Nét de taxes**

\* Possibilité de prise en charge selon votre statut

**Cette formation vous intéresse ?**

Contactez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat

 **04 20 53 13 20**



# Consolider son projet de **MICRO-ENTREPRISE**

Bulletin d'inscription



## Identification

Nom : Prénom :  
Adresse :  
CP : Ville :  
Téléphone : Mail :  
Date de naissance : Situation professionnelle :  
Activité envisagée :

**Date de la formation souhaitée en 2025** (cochez la date correspondante)

• **AJACCIO**

20, 21 Janvier  
24, 25 Février  
24, 25 Mars  
28, 29 Avril  
19, 20 Mai  
23, 24 Juin  
28, 29 Juillet  
22, 23 Septembre  
27, 28 Octobre  
24, 25 Novembre  
15, 16 Décembre

• **PORTO-VECCHIO**

30, 31 Janvier  
27, 28 Février  
27, 28 Mars  
24, 25 Avril  
22, 23 Mai  
26, 27 Juin  
25, 26 Septembre  
30, 31 Octobre  
27, 28 Novembre  
18, 19 Décembre

• **BASTIA**

13, 14 Janvier  
10, 12 Février  
10, 11 Mars  
7, 8 Avril  
12, 13 Mai  
16, 17 Juin  
7, 8 Juillet  
8, 9 Septembre  
6, 7 Octobre  
3, 4 Novembre  
9, 10 Décembre



## Montant : 450 € / Prises en charges possibles

**J'ai cumulé suffisamment de droit sur mon compte CPF** : Je m'inscris sur : [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

Un délai minimum de 11 jours ouvrés doit être respecté entre la date d'envoi de la proposition de commande à l'organisme de formation et la date de début de formation. Reste à charge de 102.23 € pour les salariés uniquement (règlement obligatoire)

**Je suis inscrit(e) à France Travail** : Après vérification avec mon conseiller FT, je suis éligible à la prise en charge de 450 € et souhaite un devis sur mon espace France Travail

n° identifiant (obligatoire) :

**Je sollicite une prise en charge par le FAFCEA** (obligation d'immatriculation dans les 6 mois après la formation)  
Reste à charge de 100 € pour tous les demandeurs et chèque de caution de 350 € (obligatoires)

**Je n'ai aucune prise en charge** : Je règle ce jour le montant de 450 € (sous réserve de places disponibles)



## Modes de règlement

En espèces (dans nos locaux)

Par chèque à l'ordre de la CMAR de Corse

Par CB

Date :

Signature :

L'inscription ne sera EFFECTIVE qu'à réception de ce FORMULAIRE, accompagné du règlement, et sous réserve de places disponibles. En cas de demande d'annulation du stage, le remboursement ne pourra s'effectuer que si le stagiaire en a fait la demande au moins 15 jours avant le début de la session.

Merci de nous retourner/déposer ce formulaire à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Corse



Route de la Sposata. Quartier Bacchiochi 20090 AJACCIO

OU

25 rue du juge Falcone 20200 BASTIA

